



Avec ce N° , appel de cotation 2017

Chers amis,

Dans quelques jours notre saison de chasse "régulière" prendra fin. C'est donc l'heure du bilan. Si certains vont faire les additions des animaux qu'ils ont prélevés, je préférerais faire un tout autre bilan...

Nous pourrions par exemple parler des animaux tirés mais que nous avons manqués, voire pire, ceux que nous avons blessés ! Il faut alors se poser la question de son propre entraînement. A-t-il été suivi et régulier ? Aujourd'hui les sangliers courants et autres simulateurs de tir, sont présents et bien répartis sur le département, mais combien de fois les ai-je fréquentés ?

Nous pourrions faire le bilan du nombre de non-chasseurs que nous avons invités à la chasse...Les opérations comme "un dimanche à la chasse" ont été mises en place par la FNC puis relayées par les FDC; Mais combien d'entre nous y participent ? Pourtant, c'est très enrichissant, pour tout le monde, et l'avenir de la chasse passe par une bien meilleure communication vers les non-chasseurs. C'est l'affaire de tous, chacun se doit d'apporter sa pierre à l'édifice !

Nous pourrions faire le bilan des recherches au sang que nous avons initiées sur notre territoire de chasse. Non pas sur un "grand douze" (le cerf d'une vie !) qui sera lui recherché avec insistance, mais sur ce frêle chevillard, ou encore cette bête rousse aux rayures tout juste effacées. Ils méritent pourtant la même recherche que si vous aviez tiré un gros "keiler" !

Alors si ce début d'année est l'heure des bonnes résolutions, que chacun fasse son "acte de contrition" en espérant que pour la prochaine saison vous pourrez :

- Réaliser des "bons tirs", fruits d'un entraînement sérieux et continu.
- Inviter au minimum « 1 » non-chasseur dans la saison, dans le cadre de l'opération "un dimanche à la chasse" .
- Participer au développement de la recherche au sang en améliorant par exemple et tout simplement, le repérage des indices à l'anschuss (combien d'animaux sont retrouvés mort ultérieurement parce que le tir n'a pas été vérifié correctement...)

Notre prochain rendez-vous sera l'exposition annuelle de trophées de cerfs, nous vous y attendons nombreux sur notre stand et n'oubliez pas les nombreux RDV du printemps (voir p 4).

A très bientôt donc !

Bonne fin de saison

Philippe LAVALLART

Président ADCGG 41



P.Lavallart

Le sanglier mâle : quand et comment devient-il solitaire ?

Le « grand vieux solitaire » est le prélèvement rêvé par nombre d'entre nous... **Une récente étude de l'ONCFS (E. Nivois 2014) a porté sur le sujet. Nous ne pouvons pas mettre l'intégralité de celle-ci dans ces colonnes, mais nous vous invitons à la retrouver intégralement sur le site Internet de l'ONCFS dans les publications et rapports...**

Chez le sanglier, les mâles naissent et grandissent au sein d'une compagnie dont ils s'émancipent pour vivre seuls. Ils sont alors désignés par le terme de « solitaires », bien connu des chasseurs. Quelles sont les étapes de cette émancipation ? La structure de la compagnie a-t-elle une influence sur ce processus ? Une étude pluriannuelle a été menée sur le site de Chateauvillain – Arc-en-Barrois (52) qui permet de mieux décrire et comprendre le déroulement de la vie des mâles.

Pour le sanglier mâle, la phase de mise bas est l'un des éléments moteurs du changement social. Toutefois, cette étape n'explique pas tout puisque, même en l'absence de mise-bas dans une compagnie, la phase d'émancipation va se réaliser. Ce passage d'une vie très socialisée en compagnie à une vie de solitaire est, en général, un phénomène progressif pouvant s'étaler sur près d'une année. Toutefois, plusieurs nuances sont possibles :

La voie 1 : le jeune mâle quitte la compagnie et devient directement solitaire. C'est le scénario où le changement est le plus brutal. Dans un cas, le phénomène a eu lieu quand le jeune mâle était âgé de douze mois ;

La voie 2 : les jeunes mâles restent avec les autres mâles de la compagnie avant de devenir solitaires ;

La voie 3 : le jeune mâle reste d'abord dans un groupe mixte d'individus de même génération issus de sa compagnie, puis il restreint cette association aux autres mâles (comme en voie 2) avant de devenir solitaire ;

Enfin, la voie 4 : le jeune mâle devient solitaire directement après la phase mixte évoquée en voie 3. ... qui s'opère entre le 14^e et le 17^e mois en moyenne

En résumé, nous pouvons dire que, malgré des variations interindividuelles, l'émancipation débute en moyenne lorsque les mâles sont âgés de quatorze mois, pour se

terminer par un passage à la vie solitaire en moyenne entre seize et dix-sept mois (figure ci dessous).

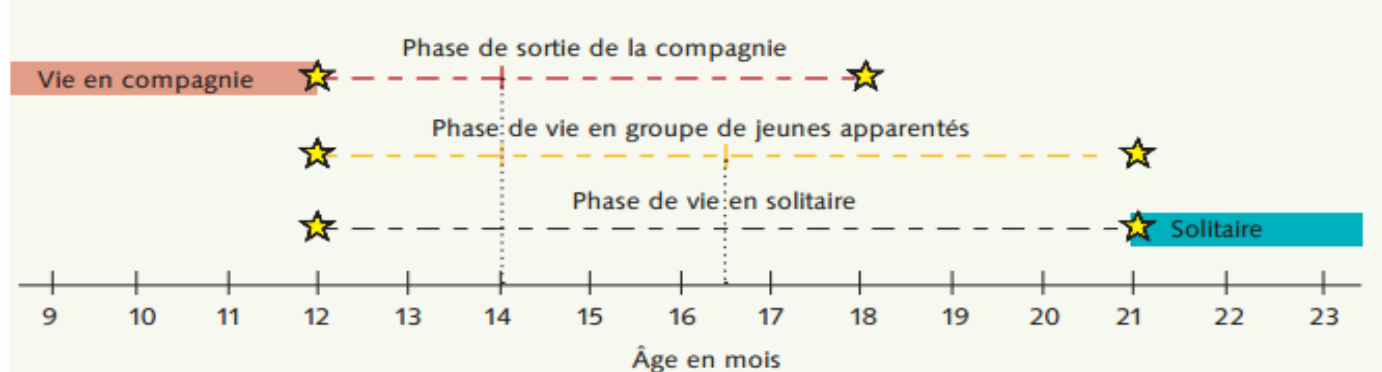
Nos observations à partir du suivi d'animaux marqués d'une dizaine de compagnies corroborent pour partie les propos de Meynhardt (1991). En effet, cet auteur écrit : « Les bêtes rousses mâles sont systématiquement écartées de la cellule familiale au plus tard à l'âge de 18 mois. Cette règle se renouvelle chaque année. Ces mâles se regroupent alors pendant quelques mois, provisoirement, et deviennent solitaires lors de la période de rut suivante. Ils deviennent alors rivaux. ».

Effectivement, nous observons que les mâles sont sortis des compagnies généralement avant dix-huit mois et, pour la grande majorité d'entre eux, ils sont déjà solitaires avant dix-huit mois. Ce phénomène s'est opéré entre les mois de juin et août, voire septembre pour quelques-uns, c'est-à-dire avant la période de rut classique.

Après dix-huit mois, peu d'entre eux restent en contact avec un ou plusieurs animaux de la compagnie, corroborant aussi le propos de Marion (1982). Cette phase peut durer jusqu'à vingt-et-un mois, âge auquel tous les mâles que nous avons suivis vivent en solitaires, alors qu'ils ne sont encore que des sub-adultes. Nous décrivons donc plus de nuances dans le scénario possible de l'émancipation des mâles qu'il n'est en général proposé dans la littérature scientifique (Dardaillon, 1984 ; Teillaud, 1986 ; Boultoire & Vassant, 1989 ; Meynhardt, 1991).

De fait, même si la phase d'émancipation conserve encore quelques zones d'ombre qui mériteraient d'être explorées, nous pouvons affirmer que le rut n'est en rien l'élément moteur de ce processus biologique.

Dans le cadre de cette étude, l'émancipation des mâles a été abordée au niveau « social ». C'est-à-dire en s'intéressant à la composition des groupes qui se forment au cours des différentes étapes de l'émancipation des mâles. Par la suite, il serait intéressant de traiter la même question sous un aspect spatialisé, pour vérifier si le passage de la vie en groupe à celle en solitaire s'accompagne aussi d'un changement radical en termes d'occupation de l'espace (domaine vital, déplacements) par rapport à la première année de vie.



Calendrier du Brevet Grand Gibier

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des soirées de révision, de la sortie terrain, de l'entraînement au tir et des épreuves pratiques et théoriques. Renseignements et inscriptions auprès de

Patrick Maréchalle 06 76 89 96 54
patrick.marechalle935@orange.fr

Soirées de révision à la FDC 41 à Vineuil les vendredis 31 mars, 7 avril, 21 avril, 5 mai, 19 mai, 9 juin 2017 de 20h à 22h30 heures,

Journée complète, à Montrieux en Sologne, le samedi 22 avril 2017, à partir de 8h.

Entraînement au tir Stand de tir de la Chaussée Saint Victor, date et horaire à confirmer

Epreuve pratique au tir Stand de tir de la Chaussée Saint Victor, le samedi 20 mai 2017, à partir de 9h.

Epreuve théorique à la FDC 41 à Vineuil le dimanche 18 juin 2017 de 9 h à 13 heures

Inscriptions le 31 mars 2017 (19h30).

Formation au tir de chasse...

L'ANCGG va organiser à partir de cette année, des « formations de formateurs » pour mieux appréhender le tir d'affût ou d'approche sur gibier arrêté. En effet pour ceux qui ont passé le Brevet Grand Gibier, vous avez pu constater dans chaque promotion que certains chasseurs n'étaient pas suffisamment bien « formés » aux pratiques du tir (voire souvent pas du tout...). La finalité de cette formation, adaptée au tir de chasse est d'augmenter la performance moyenne des chasseurs en ayant la sécurité omniprésente dans ce programme. *Réussir haut la main l'épreuve de tir à bras franc sur cible fixe à 30m du Brevet grand Gibier, n'est pas acquis pour tout le monde !*

Notre territoire sera donc l'hôte à la mi-avril d'une formation régionale, organisée par l'ANCGG, avec un instructeur de tir qui a passé 26 ans au sein des tireurs d'élite des Forces Spéciales de l'armée française. Cette formation s'adresse aux « moniteurs » de tir des AD et concerne le tir à moyenne distance (maximum 150–200m, distances qui se pratiquent régulièrement en chasse individuelle) .

Nous ne manquerons pas de revenir sur cette formation dans un prochain N° du Volcelest, et gageons que nos moniteurs de tir de l'association puissent dispenser le bénéfice de celle-ci sur les membres de notre association.

A suivre....

Quizz brevet grand gibier...

De nombreux chasseurs hésitent encore à venir parfaire leurs connaissances en assistant aux séances de révision, puis en passant les épreuves du Brevet Grand Gibier. Nous illustrons à l'aide de quelques photos, dans chaque N° du Volcelest, le genre de question que vous pouvez y retrouver... réponses en page 4

(plusieurs bonnes réponses possibles par question)



1 L'âge d'un mouflon se mesure aux bourrelets sur la corne, appelés anneaux de parure

A : vrai

B : faux



2 Chez le chamois, on peut distinguer le mâle de la femelle par

A : L'épaisseur de la corne

B : la courbure de la corne

C : La forme des crottes

D : l'empreinte des sabots

3 Combien d'allaites possède une laie ?

A 6

B 8

C 10

D 12

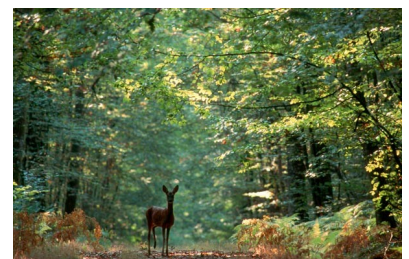
E + 12



4 En France, les dégâts forestiers peuvent être indemnisés sur certains territoires:

A : vrai

B : faux



Concours photo FDC 41

La 3ème édition du Concours photo de la FDC 41, se tiendra **lors de l'exposition des trophées des 17 au 19 mars à Cour-Cheverny**. Inscrivez vous sans tarder, il est encore temps... renseignements sur le site Internet de la FDC 41.



P.Lavallart

EXPOSITION DES TROPHÉES

Notre association sera présente sur un stand durant les 3 jours... **Une visite s'impose !**



L'agenda...

4 mars: Opération « J'aime la Loire Propre », donnez 1/2 journée de votre temps pour nettoyer les bords de Loire...

17-18-19 mars: Exposition annuelle des trophées de cerfs, à Cour-Cheverny

28 avril après-midi: AG de la FDC 41

12-13 mai : Journées Nationales ANCGG au Domaine de Chalès (Nouan le Fuzelier)

23-24-25 juin: Game Fair à Lamotte Beuvron

Formation sur l'équilibre Forêt-Gibier

En 2014, la discussion au parlement de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, a soulevé

L'ANCGG (Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier) a donc décidé l'organisation d'une nouvelle formation, destinée à améliorer les compétences des chasseurs en matière de forêt et à mieux appréhender la notion d'équilibre forêt-gibier.

de nombreuses questions de la part des forestiers.

(Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier) a donc décidé l'organisation d'une nouvelle formation, destinée à améliorer les compétences des chasseurs en matière de forêt et à mieux appréhender la notion d'équilibre forêt-gibier.

Le contenu de cette formation a été mis au point par l'ANCGG, le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière Centre - Ile de France) et l'IRSTEA (Institut national de Recherches en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture - Cemagref).

L'ADCGG 41 vous propose un stage le samedi 08 avril 2017, date

retenue entre la fin de la saison de chasse et le débourrement des bourgeons. Les participants seront une vingtaine maximum, afin de pouvoir bien entendre les explications sur le terrain. La journée sera animée par un ingénieur du CNPF et un membre de l'ADCGG 41.

Le matin, la formation aura lieu en salle. Elle comportera un exposé sur les contraintes de la gestion forestière, liées au renouvellement de la forêt, et sur le rôle de la gestion forestière comme aide au maintien des équilibres.

L'après-midi se passera sur le terrain. Il sera consacré à la visite de situations contrastées (pression des ongulés faible ou forte), afin d'apprécier les signes manifestes de déséquilibre, ou non, entre la forêt et les grands ongulés présents.

Le déjeuner sera pris en commun à proximité immédiate. Le coût de la journée sera de 25 € maximum par participant (repas compris)

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire auprès de votre association, à l'adresse suivante patrick.marechalle935@orange.fr

Encore quelques places disponibles !

Schéma Départemental Cynégétique

2017 voit se terminer le second schéma de notre Fédération Départementale des Chasseurs. Déjà votre association, ainsi que l'ensemble des autres associations cynégétiques de Loir-et-Cher, et les autres protagonistes du monde de la chasse et de la nature, travaillent sous la houlette de la FDC 41 à l'élaboration du 3ème schéma. Celui-ci sera applicable à partir de 2018 et ce jusqu'en 2024 !

Fruit de nombreuses réflexions (dont certaines émanent de notre dernière Assemblée Générale), ce schéma se veut le véritable "fil rouge" à suivre dans nos actions et réflexions cynégétiques pendant 6 années.

Le projet sera largement présenté et débattu lors de l'AG de la FDC 41 du 28 avril prochain. Nous vous attendons nombreux pour participer à ces travaux.



Réponses au
quizz Brevet
Grand Gibier p3

1 B/ 2 A et B/ 3 C/
4 A

ADCGG 41
Président
Philippe LAVALLART
40 Grande Rue
41 500 Lestiu
Téléphone 06 08 10 10 24
p.lavallart@agglopolys.fr



Retrouvez nous sur le Web www.ancgg.org/ad41

La chasse du grand gibier est toujours la cible de nombreux détracteurs (suppression de la chasse le dimanche, retour du tir du chevreuil à plomb, etc..etc..)

Notre association a besoin de vos remarques, suggestions et donc de vos adhésions pour défendre notre passion .

Adhésion pour l'année 2017 à l'association ADCGG 4120 €

Adhésion 2017 + abonnement à la revue Grande Faune.....47 €

Merci de nous adresser votre cotisation sans tarder, cela nous évitera des relances inutiles !

Trésorier : Michel Gaudron, 14 rue Ovide Scribe, 41 200 Romorantin